



Centre des niveaux de
compétence linguistique
canadiens

Centre for
Canadian Language
Benchmarks

294, rue Albert Street, Pièce/Suite 400, Ottawa, Ontario, Canada K1P 6E6
Tél./Tel.: 613-230-7729 | Téléc./Fax: 613-230-9305
info@language.ca | www.language.ca



Immigration, Réfugiés
et Citoyenneté Canada

Immigration, Refugees
and Citizenship Canada

Guide d'élaboration d'une tâche de la vie réelle cible

Le présent guide se veut un rappel des caractéristiques des communautés francophones en situation minoritaire et de la nécessité d'en tenir compte lorsque vous créez une tâche de la vie réelle cible.



Rédaction, Claude Laurin
Révision du contenu, Élissa Beaulieu
Révision linguistique, Natalie Bélisle

Le CNCLC tient à remercier tous les
instructeurs et instructrices CLIC du Collège
Boréal, du Collège La Cité, du Collège
communautaire du Nouveau-Brunswick, du
Collège Éducacentre et de l'Université de St-
Boniface qui ont participé à la recherche
ayant mené à la rédaction de ce document.

Les communautés francophones en situation minoritaire

Au Canada, 6,8 millions de Canadiens ont le français comme langue maternelle. Plus d'un million d'entre eux vivent dans des provinces et territoires hors Québec, où ils sont minoritaires par rapport à la population de langue anglaise, d'où leur nom de communautés francophones en situation minoritaire (CFSM).

La proportion de francophones et d'anglophones varie d'une province et d'une région à l'autre. Il existe des villes, villages et quartiers où les francophones sont majoritaires; par exemple, la population du village de Casselman, dans l'Est ontarien, se compose à 80 % de francophones. Dans d'autres régions, ils peuvent être quasi majoritaires; ainsi, à Bathurst, au Nouveau-Brunswick, ils comptent pour 67 % de la population. Dans des régions où ils sont minoritaires, les francophones peuvent tout de même bénéficier de services en français, notamment dans le domaine de l'éducation, de la santé, des services sociaux et juridiques, de même que dans certains organismes publics (comme les bibliothèques) ainsi que certains commerces. C'est le cas dans plusieurs centres urbains comme Winnipeg, Toronto et Ottawa. Toutefois, dans de nombreuses régions du Canada, les services en français sont difficiles d'accès, parce que la population francophone y est dispersée.

Où qu'ils aient choisi de vivre, les membres des CFSM n'ont généralement pas accès à tous les services en français dont bénéficie la population anglophone.

Dualité linguistique

Les deux langues officielles du Canada sont le français et l'anglais, comme le prévoit la *Loi sur les langues officielles*. Parce que cette dualité linguistique est au cœur des valeurs canadiennes, les droits linguistiques des anglophones minoritaires au Québec et des francophones minoritaires ailleurs au Canada sont protégés par la *Charte canadienne des droits et libertés*. En voici les grandes lignes en ce qui a trait aux droits linguistiques :

- La Charte protège les minorités linguistiques contre les politiques gouvernementales susceptibles de violer leurs droits linguistiques.
- Elle garantit le droit d'utiliser la langue de son choix pour obtenir les services du gouvernement fédéral.
- Elle reconnaît aux minorités francophones du Canada le droit à l'éducation en français jusqu'à la fin du secondaire.
- La Charte s'applique aux institutions fédérales, comme le Parlement du Canada, VIA Rail, Postes Canada ainsi qu'à tous les ministères fédéraux.

Toutes les provinces, de même que le Yukon et les Territoires du Nord-Ouest, ont adopté une loi qui garantit l'accès à l'école de langue française. De même, plusieurs provinces et territoires appliquent une loi qui assure des services en français dans les ministères et organismes provinciaux de leur gouvernement. Au Nouveau-Brunswick, ce droit s'inscrit dans la Charte, ce qui en fait une province officiellement bilingue.

Multiculturalisme

Qu'en est-il des autres langues parlées au Canada? L'interprétation de la Charte canadienne doit respecter le patrimoine multiculturel des Canadiens. Le respect et la promotion de la diversité linguistique, culturelle et ethnique de la société canadienne sont donc protégés par la Charte.

Élaboration d'une tâche de la vie réelle cible

Rappels

Le Centre des niveaux de compétence linguistique (CNCLC) préconise l'évaluation linguistique basée sur le portfolio. Conformément à cette approche, les activités d'apprentissage sont axées sur des tâches de la vie réelle cibles (ELBP), dans des contextes pertinents et significatifs pour l'apprenant, soit la collectivité, les études et le travail.

Au moment de planifier un module, vous devez d'abord choisir un thème et une situation de communication à partir d'une analyse des besoins. Les apprenants doivent y prendre part activement.

Tâches de la vie réelle cibles pour les apprenants qui ont identifié le français comme première langue officielle

Le programme CLIC offre aux nouveaux arrivants une occasion d'améliorer leurs compétences en français, tout en apprenant à s'intégrer dans la communauté francophone. À cette fin, vous devez les aider à explorer l'espace francophone. Il vous faut donc choisir les tâches en conséquence. Pour être significatives et stimulantes, elles doivent répondre aux besoins des apprenants en matière d'intégration dans les CFSM et être applicables immédiatement dans leur milieu de vie.

Tâches de la vie réelle cibles pour les apprenants qui ont identifié l'anglais comme première langue officielle

Les apprenants qui parlent déjà l'anglais ont choisi le programme CLIC pour des motifs autres que l'intégration. Encouragez-les à les préciser. Allez au-delà des raisons pratiques comme trouver un meilleur emploi, et sondez leurs mobiles personnels. Servez-vous des réponses fournies pour trouver des thèmes qui les intéresseront et les stimuleront. Choisissez bien sûr des tâches de la vie réelle cibles en fonction de leurs besoins immédiats (p. ex., recherche d'un emploi exigeant le bilinguisme), mais allez au-delà des besoins :

- Donnez-leur l'occasion de découvrir l'espace francophone de votre milieu.
- Suggérez-leur des activités culturelles typiques des francophones de votre milieu.
- Proposez-leur une variété d'activités en français dans les CFSM (sports, tourisme, etc.)
- Créez des situations qui les amèneront à interagir avec les francophones.

En puisant dans les immenses possibilités d'Internet, suggérez à ces apprenants des activités qui leur permettront de s'enrichir au contact de la culture canadienne-française (celle du peuple acadien, par exemple) et française (comme une visite virtuelle du château de Versailles ou du musée du Louvre).

Liste de contrôle

À propos de l'analyse des besoins

Au début du cours, vos apprenants remplissent d'habitude un questionnaire ou rédigent une courte biographie pour faire connaître leurs ambitions, leurs besoins et leurs objectifs, ce qui vous aidera à faire l'analyse des besoins et à opter pour des tâches de la vie réelle cibles qui soient motivantes. Bien choisies, ces tâches de la vie réelle cibles permettront aux apprenants qui ont le français comme première langue officielle de s'intégrer à la communauté francophone. Quant aux apprenants qui ont l'anglais comme première langue officielle, elles leur permettront de réaliser leur ambition de devenir bilingue, à des fins personnelles ou professionnelles.

Vous trouverez ci-dessous des questions à poser à vos apprenants par écrit, ou à l'occasion d'une discussion de groupe ou individuelle. Elles tiennent compte :

- de leurs motivations;
- de leurs connaissances préalables des CFSM;
- de leur attitude à l'égard de l'espace francophone;
- des relations qu'ils ont déjà avec des francophones.

Questions pour réaliser une analyse des besoins approfondie

1. Connaissez-vous un francophone en dehors de ce cours?
2. Connaissez-vous un francophone, en dehors de ce cours, à qui vous pouvez parler régulièrement?
3. Est-ce qu'un membre de votre famille est francophone?
4. Avec qui êtes-vous généralement à l'aise de parler français?
5. Dans quelles circonstances êtes-vous généralement à l'aise de parler français?
6. Dans quelles circonstances aimeriez-vous parler français en dehors de ce cours?
7. Est-ce que vos enfants fréquentent une école de langue française ou d'immersion française?
8. Connaissez-vous les services en français dans votre région? Les avez-vous déjà utilisés?
 - Services du gouvernement fédéral, Service Canada, ministères, bureaux de poste?
 - Services du gouvernement provincial, écoles, collèges, universités?
 - Services de votre municipalité?
 - Services professionnels : clinique, cabinet juridique, hôpital vétérinaire?
9. Connaissez-vous un lieu culturel de votre région? (Théâtre, cinéma, librairie, bibliothèque, centre communautaire, galerie,)
10. Connaissez-vous un lieu de culte religieux francophone?
11. Connaissez-vous un commerce, une épicerie, un café ou un restaurant où l'on peut se faire servir en français dans votre région?
12. Connaissez-vous les médias francophones accessibles dans votre région (stations de radio, chaînes de télévision, journaux quotidiens ou hebdomadaires)?
13. Est-ce que vous avez déjà utilisé Internet :
 - Pour avoir accès à des services en français?
 - Pour obtenir des renseignements en français sur des emplois?
 - Pour obtenir des renseignements sur des loisirs en français?
 - Pour lire en français (journaux, blogues, revues publiées sur Internet)?
 - Dans le cadre du travail?
14. Avez-vous déjà rempli des formulaires gouvernementaux en français?

À propos du choix d'une tâche de la vie réelle cible

Dans le choix d'un thème, d'une situation de communication et d'une tâche de la vie réelle cible, vous devez tenir compte des caractéristiques particulières de votre région quant aux services offerts en français et au degré de vitalité des CFSM.

Voici quelques pistes de questions et des réponses :

1. Avez-vous pensé que le programme CLIC est plus qu'un cours de langue? C'est l'occasion pour les immigrants d'expression française et anglaise de découvrir la culture des francophones d'ici, leurs habitudes alimentaires, leurs us et coutumes, les tournures et les particularités de leur langue, etc. Chaque tâche de la vie réelle cible devient pour vos apprenants une occasion d'exploration, de découverte, de communication et d'ouverture.
2. Êtes-vous suffisamment à l'aise avec la démarche de l'ELBP?
 - a. Pour rafraîchir vos connaissances, consultez le *Guide de pratique émergent* au : <https://elbppe.language.ca/>
 - b. Pour revoir les concepts et méthodes pédagogiques suggérés par le CNCLC, obtenez s'il y a lieu un mot de passe du CNCLC et consultez le cours *Introduction à l'ELBP* au : <https://nclcenligne.ca/index.php>
3. Avez-vous exploré à fond l'espace francophone de votre région dans le but d'inviter des francophones en classe et de prévoir des activités avec vos apprenants?
 - a. Avez-vous consulté la section « Mon Canada » de *Mon Portfolio NCLC* et lu sur les CFSM?
 - b. Avez-vous exploité votre réseau personnel pour trouver des francophones qui pourraient venir s'adresser à vos apprenants en classe (p. ex., une bibliothécaire qui présenterait la collection en français de la bibliothèque municipale)?
 - c. Avez-vous exploité votre réseau professionnel pour ajouter à vos ressources des établissements ou des commerces comptant un francophone et où vous pourriez faire une visite ou une excursion (p. ex., un café que vous fréquentez dont un employé francophone pourrait servir la classe en français, ou encore une galerie d'art dont la visite se ferait avec un guide francophone)?
4. Avez-vous exploré à fond l'espace francophone *virtuel* de la région, de la province ou du pays?
 - a. Un bon point de départ est votre Fédération des communautés francophones et acadienne du Canada (FCFA) locale et autres organismes nationaux représentant les CFSM que vous trouverez au <https://fcfa.ca/membres/>.
 - b. Pour en apprendre davantage sur les francophones de votre province, suivez ces liens :
 - i. <https://carte.immigrationfrancophone.ca/>
 - ii. <https://www.clo-ocol.gc.ca/fr/statistiques/infographiques>
 - c. Faites une recherche sur Internet avec les mots clés [votre *village, ville* ou *province*] :
 - + francophonie;
 - + services en français;
 - + immigration;
 - + établissement;
 - + service + santé + français;
 - + école + français;

- + collège + français;
- + université + français;
- + bibliothèque;
- + personnalités francophones;
- + festivals;
- + restaurant + français;
- + bottin [ou] répertoire + services + français;
- + journaux + français;
- + tourisme + français;
- + radio + français;
- + télévision + français.

- d. Explorez les milliers de pages sur les portails de Wikipédia :
- i. Portail de la langue française et de la francophonie :
https://fr.wikipedia.org/wiki/Portail:Langue_fran%C3%A7aise_et_francophonie
 - ii. Portail de la francophonie canadienne :
https://fr.wikipedia.org/wiki/Cat%C3%A9gorie:Francophonie_canadienne
 - iii. Portail francophone de certaines provinces :
 1. Portail des francophones de l'Ontario :
<https://fr.wikipedia.org/wiki/Portail:Franco-Ontariens>
 2. Portail de l'Acadie : <https://fr.wikipedia.org/wiki/Portail:Acadie>
 3. Portail de la francophonie au Manitoba :
https://fr.wikipedia.org/wiki/Cat%C3%A9gorie:Francophonie_au_Manitoba
 4. Liste de Canadiens français :
https://fr.wikipedia.org/wiki/Liste_de_Canadiens_fran%C3%A7ais

5. Thèmes et situations de communication

- a. Pour les francophones de votre classe, avez-vous choisi un thème et une situation de communication en fonction de l'établissement dans une CFSM?
- b. Pour les anglophones, avez-vous choisi un thème et une situation de communication visant à améliorer leurs connaissances des CFSM?
- c. Comme source d'inspiration pour votre choix de thèmes et d'activités, consultez :
 - i. *Activités d'apprentissage CLIC* du CNCLC au
<http://www.language.ca/ressourcesexpertise/pour-les-enseignants/#1521734473076-843d0915-162d>
 - ii. Tutela : <https://tutela.ca/PublicHomePage>

Occasions d'apprentissage

Avoir deux groupes linguistiques en classe

Il faut reconnaître qu'enseigner dans un programme CLIC est un défi, étant donné l'hétérogénéité des classes. Le fait d'avoir deux groupes d'apprenants, soit une minorité dont la langue d'usage est le français et une majorité dont la langue d'usage est l'anglais, complique la planification des cours. Ces groupes ont des besoins différents, les uns souhaitant s'intégrer dans la communauté francophone, et les autres, apprendre la seconde langue officielle. Toutefois, ils ont également des objectifs communs sur lesquels il vous faut miser. Votre intention, quoiqu'ambitieuse, devrait être :

1. d'améliorer les compétences linguistiques de vos apprenants en français;
2. de leur faire mieux connaître les CFSM et de multiplier les occasions d'interagir avec les francophones de leur milieu;
3. de les inciter à demander légitimement des services en français (p. ex., des services gouvernementaux);
4. de les pousser à mieux connaître leur milieu de vie : quartier, ville, province, pays;
5. de leur donner des outils pour augmenter leurs chances de se trouver un emploi;
6. de piquer leur curiosité pour qu'ils aient le désir d'en apprendre davantage sur les CFSM, leur ville et leur province.

La situation minoritaire

Il est difficile d'apprendre une langue en situation minoritaire, car les obstacles sont nombreux. Les occasions de pratiquer le français ne sont pas fréquentes, que ce soit à l'épicerie, à la banque, chez le nettoyeur, au café du coin, au comptoir de service de sa municipalité, à la bibliothèque ou à la piscine municipale.

Parce que les occasions de s'exercer à l'extérieur de la salle de classe sont rares, il est d'autant plus important de profiter du temps de classe pour communiquer en français au moyen de tâches de la vie réelle cibles. À cet égard, les tâches que vous choisirez devraient être assorties de quelques-unes des caractéristiques suivantes :

1. Les situations de communication sont significatives, utiles et réalistes, proches d'une situation de la vie de tous les jours. Pour ce faire, procédez à une analyse minutieuse et détaillée des besoins pour savoir ce qui serait utile pour vos apprenants (reportez-vous aux « Questions pour réaliser une analyse des besoins approfondie » ci-dessus).
2. Les tâches sont stimulantes; elles demandent de résoudre un problème réel, de simple à complexe, selon le niveau enseigné.
3. Elles provoquent une réaction, suscitent un débat, font réfléchir ou remettent en question des valeurs et des partis pris.
4. Elles évoluent selon les réactions des apprenants.
5. Elles exigent toujours une interaction entre francophones (dialogue instructeur-apprenants; dialogue apprenant-apprenant; lecture de textes en français de même qu'écoute ou visionnement de matériel en français et discussion subséquente).

Cependant, aussi intéressantes et stimulantes les tâches de la vie réelle cibles puissent-elles être, il reste que l'apprentissage d'une langue doit se compléter et se consolider « sur le terrain ». L'idéal serait que l'apprenant réutilise ses acquis dans des situations de la vie courante, ou mieux encore, dans des interactions avec des francophones qu'il connaît. Voici un échantillon d'activités recommandées par des instructeurs d'expérience.

Bien qu'elles semblent spontanées à première vue, elles ont été minutieusement préparées et intégrées à des tâches de la vie réelle complètes. Ces activités s'adaptent à tous les niveaux.

1. Activités pédagogiques

- Repas-partage dans un parc : l'organiser, nommer les aliments et préparer la nourriture ensemble.
- Visite, en français, d'un marché public, d'un marché aux puces ou d'un marché des fêtes.
- Faire découvrir la ville :
 - Se promener à des endroits stratégiques dans un quartier hautement francophone; faire découvrir la francophonie; visiter les repères francophones et les monuments historiques.
 - Étudier l'histoire de la ville, de quartiers francophones, de monuments, d'édifices historiques; se rendre sur place.
- Activités culturelles
 - Consulter le calendrier culturel et choisir une activité d'un commun accord, se préparer en classe; faire l'activité, puis en discuter.
- Activités sociales
 - Aller dans un café, un restaurant ou sur une terrasse; prendre les dispositions au préalable avec un employé francophone pour obtenir un service en français.
 - Aller patiner, glisser ou assister à un festival emblématique de la francophonie.

2. Invitation de conférenciers

- Bibliothécaire, enseignant au primaire, agent de relations publiques d'une université francophone, gérant d'une caisse populaire, personnalité francophone de la région.

3. Médias

- Écouter une émission de télévision facile à comprendre, comme *Découverte* sur les ondes de Radio-Canada; l'animateur parle lentement et prononce bien; les images et la narration se complètent.
- Se joindre à des groupes francophones sur Facebook, par exemple au groupe *Je suis francophone*.
- Écouter sur Internet un poste de radio francophone.
- S'abonner à un fil de baladodiffusion. Lire des nouvelles locales, provinciales, nationales et internationales en français sur le site Internet de Radio-Canada ou dans les quotidiens.

Remarques sur la norme linguistique au Canada et les régionalismes

Les variétés de langue parlées au Canada français s'expliquent par l'immensité du territoire, l'isolement de certaines régions et l'origine très diversifiée des immigrants francophones. Chaque région a son parler qui lui est propre; ainsi, le français en usage est différent à Moncton, Winnipeg et Windsor, tout comme il l'est à Paris et à Marseille. Quant à l'anglais, il n'est pas le même à Terre-Neuve qu'à Vancouver.

En outre, il faut insister sur le phénomène d'influence linguistique : comme les francophones vivent dans un milieu à prédominance anglophone, la langue subit nécessairement l'influence de l'anglais.

Il n'est donc pas étonnant que la population de diverses localités ne parle pas le français international comme on l'entend à Radio-Canada, par exemple. Que les apprenants n'en soient pas offensés s'ils ont appris une autre variété de langue dans des cours de langue seconde, au Canada ou à l'étranger. Dans un programme CLIC, on s'attend à ce qu'ils s'adaptent à la langue régionale. Comme instructeur, vous avez un rôle de médiateur à jouer en ce sens.

Voici une liste non exhaustive de particularités du français parlé au Canada. Vous trouverez davantage d'exemples en consultant des lexiques, des dictionnaires et des sites Internet spécialisés.

1. Archaïsmes provenant des dialectes parlés par les anciens immigrants venus de France et qui ont été conservés d'une génération à l'autre.
 - a. *s'abrier* pour *se couvrir*
 - b. *aider à quelqu'un* pour *aider quelqu'un*
2. Syllabes escamotées
 - a. *je m'en vais à gare* pour *je m'en vais à la gare*
3. Glissement de sens
 - a. *éventail* pour *ventilateur* (le mot anglais *fan* signifie à la fois éventail et ventilateur)
4. Anglicismes
 - a. mots anglais : *extension* pour *rallonge*, *prolongation* ou *addition*
 - b. prononciation à l'anglaise : *tchèque* pour *chèque*
 - c. expressions calquées sur l'anglais : *tenez la ligne* (*hold the line*) pour *ne quittez pas* (téléphone)
 - d. emprunts sémantiques : *Je vais prendre un ordre de frites* (*I'll take an order of French fries*) pour *Je vais prendre des frites*
5. Accents toniques à l'anglaise : l'accent est mis sur la première syllabe du mot, plutôt que sur la dernière syllabe non muette : *je te redonne ta casquette* plutôt que *Je te redonne ta casquette*.
6. Tournures syntaxiques empruntées à l'anglais :
 - a. *Le film que je te parle de...* (*the film I'm talking to you about*)... pour *Le film dont je te parle...*